Image not found or type unknown

Reservation de terrain avec un constructeur

Par **JULIEN**, le **13/04/2010** à **21:56**

Bonjour,
J'ai réservé un terrain chez le notaire avec un constructeur,par la suite, je ne me suis pas entendu sur le prix final de la construction et je souhaite tout annuler.Est-ce q'un refus de crédit de la banque suffit?
merçi de me conseiller à ce sujet.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés